

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais, et de Bas à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 "
Etranger	14 "
Reclames	20 "
Mortuaires	16 "

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8. Compte de chèques post. n° c 274.

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE		Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER		Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux n° c 274			Avec Bulletin officiel, tarif spécial		

Est-il absorbé ?

L'Agence Havas nous a transmis dernièrement deux dépêches successives que le Nouvelliste a publiées et qui appellent des commentaires pour être comprises de nos lecteurs.

Dans la première de ces dépêches, il s'agissait d'une déclaration du gouvernement anglais jetant le doute sur la situation financière en Palestine qui englobe le sionisme ; dans la seconde, d'une réaction bien naturelle des sionistes, qui effrayés — on le serait à moins — de ces déclarations, annonçaient des mesures susceptibles de parler à une catastrophe possible.

C'est le fait brutal en deux actes. Mais, en Valais et même en dehors du Valais où les Juifs sont peu nombreux, on ignore complètement le sionisme.

Le sionisme embrasse un vaste mouvement dont le but est de reconstituer le royaume juif en Palestine, autour de la colline sacrée de Sion.

Ce mouvement a pris corps légalement, et il existe effectivement une colonie qui exploite, là-bas, quelques milliers de kilomètres de terrain et qui essaie d'administrer des embryons de communes. C'est évidemment un commencement.

L'Apocalypse nous dit que la reconstitution du royaume d'Israël doit être un des signes avant-coureurs de la fin du monde.

Nous n'en sommes pas encore là. Parmi les Israélites, il y a de grandes divergences d'opinion relativement au sionisme.

Nous laissons de côté les sceptiques qui s'occupent principalement de leurs « bonnes petites affaires commerciales » et qui aiment mieux fréquenter les théâtres et les cinémas que d'aller pleurer devant les ruines du temple de Salomon.

Mais chez ceux qui réfléchissent et qui prétendent exercer une certaine influence sur leurs coreligionnaires, il existe deux tendances bien marquées et bien nettes.

Les uns affirment qu'il n'y a plus et qu'il ne doit plus y avoir de patriotisme juif, que les Israélites de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, etc., sont fondus ou se fondent de plus en plus avec les populations au milieu desquelles ils vivent, et deviennent ainsi des citoyens ordinaires, pratiquant une religion spéciale au même titre que les catholiques, protestants, etc.

Les autres, au contraire, croient au maintien d'une individualité ethnique pour les Juifs, et tout en demandant que les communautés juives dispersées à travers le monde continuent à y vivre, ils voudraient que la race eût un centre national où la pensée juive s'élaborerait et se préciserait.

C'est parmi ces derniers que se sont recrutés les sionistes envoyés en Palestine.

Bien entendu, les opulents banquiers, les riches commerçants de Londres, de Paris, de Berlin, de Vienne, de New-York, de Bâle et de Zurich, n'ont pas quitté leurs hôtels, leurs châteaux et leurs villas pour aller s'installer dans la nouvelle colonie.

Qu'y auraient-ils fait vraiment ? Non, ils continuent leurs opérations dans les diverses capitales où ils résident, mais, assure-t-on, ils fournissent des fonds, des subventions à

cet essai de reconstitution du royaume d'Israël.

C'est le prolétariat juif, pauvres diables d'usuriers, de cabaretiers, de marchands ambulants, de travailleurs de la terre, qui s'est réuni sur une partie du territoire des douze tribus.

Les difficultés sont grandes, et la note ambiguë du gouvernement anglais en ajoutera de nouvelles.

En 1848, le socialisme de Cabet, qui était du communisme anticipé, essaya de l'émigration. Le gouvernement français, par ironie ou par sincérité — on ne l'a jamais bien su — favorisa son établissement dans le Texas. Ce fut un désastre qui s'accrut encore dans l'Illinois où il s'était transporté.

Nous savons bien, certes, qu'il ne faut pas confondre l'utopie de Cadet, exposée tout au long dans son *Voyage en Icarie*, avec le sens commercial inné du Juif.

Cependant, le sionisme bat de l'aile.

Faut-il voir, dans ce premier déclin, la réalisation de la prophétie connue ou une de ces grandes épreuves passagères que traverse toute œuvre nouvelle ?

Ce qui est certain, c'est que le sens de la race survit dans le Juif. Nous ne l'en blâmons pas et nous ne nous en étonnons pas.

Mais n'y a-t-il pas là, une preuve curieuse que, malgré toutes les apparences, l'absorption du Juif par un pays n'est jamais définitive et complète ?

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Le président du Comité du Tir fédéral. — Le comité provisoire de la société des carabiniers de la ville de Fribourg a décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée générale extraordinaire de la société de nommer M. Bernard de Weck, membre du gouvernement et conseiller aux Etats en qualité de président du comité d'organisation du tir fédéral de 1934.

La guerre et la bourgeoisie. — M. Lucien, ancien rédacteur en chef de la « Journée Industrielle », auteur de livres très remarquables d'ordre à la fois philosophique, politique et économique, présente, dans un journal parisien, ces considérations intéressantes et qui sont à méditer sur la guerre :

Dans le monde moderne, explique-t-il, toute guerre prolongée détruit ou affaiblit la classe dirigeante des Etats qui y participent. Les frais d'une guerre longue sont nécessairement assurés au moyen d'emprunts à fonds perdus sur la richesse acquise et l'épargne constituée : ainsi la guerre, à mesure qu'elle dure, ruine automatiquement le support matériel des bourgeoisies en place.

La dernière guerre a déterminé une révolution agraire, dont le développement n'est pas fini, dans l'Europe rurale et semi-féodale. Elle a déterminé la montée du socialisme comme formule de gouvernement, dans l'Europe industrielle.

C'est de l'est de l'Europe que le mouvement est parti et c'est à l'est de l'Europe qu'il a pris sa plus grande ampleur, parce que le contraste y était plus fort entre les sacrifices demandés au peuple, au nom d'une idéologie nationale, et le sort effectif du peuple dans la nation. Mais de l'est à l'ouest, le mouvement fut de même nature... Plaignons les bourgeois qui ont soudoyé Hitler et qui sèment les germes de guerre en Europe. Ils préparent leur propre destruction.

La jeunesse criminelle. — Un jeune homme de Morges, âgé de 17 ans, a tenté d'empoisonner son beau-père au moyen de pastilles de sublimé dissoutes dans du vin. Le beau-père constatant le goût désagréable de la boisson, la jeta aussitôt. Cette tentative criminelle a créé des ennuis au négociant qui avait vendu le vin et par contre-coup au grossiste qui l'avait livré. Quant au

jeune homme il a été conduit à l'Ecole de réforme des Croisettes.

Le mort qui parle. — Avez-vous lu dans les journaux le récit des funérailles, au Père Lachaise, de ce poète normand P. N. Roïnard ?

Il avait fait enregistrer un disque de phonographie destiné aux assistants : le phonofonctionne donc au cimetière, récitant un poème se terminant par quelques vers philosophiques sur la mort.

Que dites-vous de cette innovation ? Si elle allait se répandre ? Tout poète, en vue de son enterrement, confierait au disque un poème « de la dernière heure » obligeant ainsi ceux qui firent peut-être bâiller ses œuvres, à subir l'audition de l'une d'entre elles. L'homme politique se survivrait en un grand discours et Dieu sait ce qu'il raconterait, se sentant les coudées plus franches par suite de son passage dans l'Eternité ! Va-t-on vivre dans l'appréhension des révélations du « disque du cimetière » ? C'est qu'il n'y a pas que les hommes politiques, il y a les financiers... Tous ces gens-là sont capables de mijoter un coup final et de lancer publiquement une ruade soignée à des gens qu'ils ont dû ménager de leur vivant.

Quel source de reportage les cimetières deviendraient pour les journalistes !

Puis il y aurait le disque du musicien qui se serait composé une marche funèbre, du fabricant qui vanterait une dernière fois ses produits en priant l'assistance de reporter sa confiance sur sa veuve éplorée... L'imagination peut ici donner libre carrière.

Les enterrements seraient plus suivis qu'autrefois. Chacun serait intrigué d'entendre ce que feu M. X... ou feu Madame Z... récitera au cimetière.

Et quand on aura à se plaindre des agissements de l'un ou de l'autre, on lui dira en le regardant dans les yeux : « Garé à mon disque ! »

Une famille de jumeaux. — A Aliny (Côte-d'Or), France, Mme Simonne Mairet-Picard, vient de mettre au monde deux jumeaux un garçon et une fille. Sa belle-mère, Mme Petit-Boullanger, avait eu également, en son temps, deux garçons jumeaux, et la grand-mère de son mari, Mme Mairet, deux jumelles. Ses trois tantes, de leur côté, ne manquèrent pas de se conformer à cette tradition familiale.

C'est une façon pratique de résoudre le problème de la natalité.

Un record de jazz. — Savez-vous quel est le record de l'endurance d'un orchestre de jazz ? Une formation venue de l'Afrique du Sud nous apprend qu'un orchestre de jazz d'un café de Durban a joué sans arrêt pendant douze heures tous les morceaux de son répertoire. Voilà une belle performance, mais le plus curieux de l'histoire, c'est que les intrépides musiciens, se sont alimentés pendant les douze heures d'harmonie, sans lâcher leurs instruments uniquement en suçant de la glace.

On admire la vaillance de ces musiciens, mais quelle n'a pas dû être celle de leurs auditeurs s'ils ont résisté, pendant douze heures, à ce chahut d'enragés ?

Une encre invisible. — Les imprimeurs anglais tirent grand orgueil de leur dernière invention : ils sont parvenus à fabriquer une encre à base de chlorure de cobalt, parfaitement invisible et avec laquelle il est possible non seulement d'écrire mais aussi — et là réside la nouveauté — d'imprimer. Le texte n'apparaît que lorsque le papier a été légèrement chauffé.

On nous dit que cette encre invisible, dont l'utilité ne saute pas aux yeux, rend d'inappréciables services aux chefs de publicité à qui elle apporte une nouvelle façon de piquer la curiosité du client éventuel.

Attendons-nous donc — ces innovations ne mettent jamais longtemps à passer le détroit — à recevoir un de ces jours une feuille de papier blanc, qui, lorsque nous l'aurons approchée du feu, nous apprendra que le cirage X... est toujours le meilleur.

Curiosité. — Le village de Nidange, près de Metz, qui, il y a une trentaine d'années, comptait encore plus de cent habitants, n'était plus habité, l'an dernier, que par un seul homme, M. Schug, toutes les autres maisons et terres ayant été achetées par l'Etat.

Or, M. Schug, se donna la mort dernièrement et sa maison vient, à son tour, d'être acquise par les Eaux et Forêts.



M. F. LUSSER

directeur de l'Office fédéral de l'électricité à Berne. Originaire d'Aldorf, né à Zoug en 1894, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale en 1917. Il fit deux stages à Oerlikon et à Berne avant d'être nommé chef d'exploitation puis vice-directeur de la centrale électrique de Brusio, dans les Grisons. Directeur de l'Office fédéral depuis le 1er octobre 1930.

rement et sa maison vient, à son tour, d'être acquise par les Eaux et Forêts.

Pensée. — C'est se mépriser soi-même que de n'oser paraître ce que l'on est.

Simple réflexion. — La chance est, dans notre époque d'égalité, le facteur le plus important de l'inégalité. C'est pour cette raison qu'on l'aime tant.

Mot de la fin. — Au Café :
— On ne voit plus Gaston... Que devient-il ?
— Comment ? Vous ne savez pas ? Il va se marier, mon cher, et il passe tout son temps dans la famille de sa fiancée.
— Le malheureux ! Mais il fait de la préventive, alors ?

La rentrée de la Chambre

Impressions de séance

Paris, 4 novembre.

(Corresp. partic. du « Nouvelliste »)

Aujourd'hui la Chambre est rentrée. Journée sinon orageuse, du moins inquiète. Il faut être un sportif de la politique comme M. Tardieu pour ne pas perdre pied dans ces circonstances.

A trois heures donc le président Bouisson, en habit, monte lentement à son fauteuil, sorte de trône doré au dessus de la foule. Aussitôt les députés affluent ; M. Briand est là. Il rejoint le président et lui souffle quelques mots à l'oreille, puis il va roulant sa bosse, s'asseoir à côté de Tardieu.

La sonnette à la voix aigue retentit ; on se tasse à gauche, car les radicaux toujours batailleurs sont nombreux. Groupés autour de M. Henriot qui siège sur la « Montagne » pour employer un terme de la Révolution.

Le président lit la liste des interpellations déposées ; M. Tardieu se dresse à son banc et demande la priorité pour la politique extérieure.

Cette politique extérieure qui divise le Cabinet, la Droite étant contre Briand et la Gauche pour M. Briand a bien manœuvré !

Alors cet irréductible adversaire de M. Briand qu'est M. Franklin-Bouillon, le fervent député de Seine-et-Oise, se lève. Il est accueilli par les applaudissements ironiques des radicaux, qui n'oublient pas qu'il les a abandonnés pour pratiquer une politique nationale, et surtout qu'il en veut à mort à M. Briand.

On remarque que, quand au bruit, les radicaux ont la majorité. Ils soutiennent une majorité de haine et de bruit. Barrès l'auteur célèbre de « Leurs Figures » disait que c'était à la Chambre qu'il avait appris à connaître la haine.

Pour répondre par une vraie courtoisie à l'accueil des radicaux M. Franklin-



M. H. ZANGGER

vice-directeur de l'Office fédéral de l'électricité à Berne. Originaire de Zurich, né en 1893, diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale en 1917, ingénieur chez Brown-Boveri, puis assistant du prof. Wyssling à Zurich, enfin pendant douze ans ingénieur et chef de la division technique du secrétariat général des électriciens suisses et de l'Union suisse des centrales électriques à Zurich.

Bouillon cède son tour à leur orateur. Et M. François Albert monte à la tribune.

C'est une sorte de mannequin de Grand Guignol qui, devant le pupitre vert olivâtre de la tribune, surgit tantôt à gauche, tantôt à droite.

Il a un hochement mécanique, méchant et obsédé de la tête. Il prononce un discours de pure polémique — d'ailleurs bien construit. Il lance ses fautes à la majorité qui, dit-il, suivant qu'elle se trouve à la Chambre ou dans le pays, modifie ses opinions. Il s'acharne surtout — ce planteur d'épingles — à opposer M. Briand à M. Tardieu. C'est le vieux truc des radicaux. Il va jusqu'à dire de Briand à Tardieu : son prestige vous dominait.

Son discours est interrompu nombre de fois, surtout par M. Marin, qui souligne avec force que la « gravité » de l'heure dispense des querelles intérieures. — Et par M. Scapini, l'aveugle de guerre — mais à tous, ce sophiste répond par des détours... Et tout satisfait descend de la tribune.

On sort : M. Briand, sous son complet frac, avec ses cheveux si curieusement arrangés — serre des mains. Il a réussi dans cette atmosphère à lui favorable à se ménager un précieux terrain de manœuvre.

Z.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

La victoire des démocrates américains

Il y a quelques jours, nous parlions ici même des élections législatives qui avaient lieu aux Etats-Unis et indiquions brièvement la position respective des deux partis, républicain et démocrate, qui se partagent les voix des électeurs américains.

Pays anglo-saxon pour une bonne part, les Etats-Unis offrent un tableau politique assez ressemblant à celui que nous présentait la Grande-Bretagne avant l'apparition du parti travailliste : deux partis historiques aux prises, pratiquant ce joli jeu de bascule qui porte au pouvoir tantôt l'un, tantôt l'autre.

C'est ce que nous voyons aux Etats-Unis, où républicains et démocrates se passent successivement les rênes de l'Etat. Après une longue période de gouvernement démocrate, leurs adversaires avaient remporté, il y a quelques années une brillante victoire, l'élection de M. Hoover à la présidence en 1928, avait fortifié encore leurs positions, qu'ils escomptaient garder pour plusieurs décades.

Les résultats du scrutin de dimanche ont démenti toutes leurs prévisions.

Non seulement les démocrates enregistrent un sensible progrès, mais ils conquièrent la majorité à la Chambre et au Sénat.

Dans le premier de ces Conseils, de 485

membres, ils espèrent enlever 220 sièges (jusqu'ici 166), tandis que le Sénat qui comprenait 56 républicains, 39 démocrates et un fermier, sera désormais composé, comme suit : 48 démocrates, 47 républicains, et 1 fermier, qui tiendra la balance du pouvoir entre les deux partis.

La victoire complète des démocrates l'est en général des « humides », les adversaires de la prohibition se recrutent en grand nombre dans le parti, hier encore d'opposition, demain de gouvernement.

Ils sont même légion les citoyens qui ne vivent dans les élections législatives que l'occasion de se prononcer pour ou contre la prohibition. Un referendum, organisé dans certains Etats, a donné aux « humides » une majorité considérable.

Le régime « sec » a de plus en plus du plomb dans l'aile ; sa chute ne peut pas tarder. Ce sera tout à l'avantage du pays, chacun connaissant les ravages, tant physiques que moraux, causés par la prohibition, dont les contrebandiers retirent tout le profit, et qui introduit dans le pays des habitudes aussi détestables que dangereuses.

La victoire des démocrates pourrait avoir une autre conséquence, capitale pour le monde entier : la révision du tarif douanier protecteur, qui est une des causes du marasme économique actuel.

Si cela se produisait, l'Europe pourrait se féliciter des résultats d'un scrutin, d'où les problèmes internationaux ne jouaient pourtant aucun rôle.

Quant à la position de M. Hoover, dont le mandat n'expire qu'en 1932, elle sera singulièrement délicate en face de la situation nouvelle ; c'est sans doute avec joie qu'il verra arriver le jour où retiré, de la vie publique, il pourra se consacrer à ses études préférées au sein de sa famille.

Les assises de l'Empire britannique

La conférence impériale britannique s'est ouverte à Londres.

L'intérêt principal de cette réunion plénière du « Commonwealth » britannique réside dans la discussion des questions intéressant directement les Etats membres de l'Empire. On connaît les difficultés qu'elle aura à vaincre, les obstacles à surmonter, pour donner satisfaction aux réclamations innombrables qui montent vers le trône, pour mettre un peu d'harmonie dans ce concert cacophonique de peuples et de races si divers.

Mais avant d'aborder ce sujet délicat la conférence s'est occupée, dans ses premières séances, du problème important, mais sans grandes conséquences immédiates, de l'arbitrage et du désarmement, désirant que soient exclus du ressort de la Cour internationale les litiges, pouvant surgir entre les membres de l'Empire britannique ou entre pays non membres de la Société des Nations.

Les délégués à la conférence entendent régler leurs affaires en famille ; aussi le comité a-t-il décidé la création d'un tribunal d'empire. Celui-ci ne sera pas permanent. Pour chaque conflit, un tribunal « ad hoc » sera nommé. Il se composera de cinq membres désignés par accord mutuel des parties contestantes, et toujours choisis parmi des sujets de l'Empire. Quatre de ces membres (deux pour chaque partie) nommeront le cinquième qui sera leur président.

Ce tribunal ne connaîtra que les conflits entre gouvernements de l'empire. Ses décisions seront obligatoires.

D'autre part, il a été décidé que si l'un des gouvernements discute avec un Etat étranger, il devra mettre au courant les autres Etats de la Confédération britannique.

Ces décisions seront soumises pour ratification à l'assemblée plénière des délégués.

A.

Imprimerie Rhodanque — St-Maurice

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Une auto dérape et s'écrase

Près de Morivaller, France, une auto conduite par un soldat du 3^e escadron d'auto-mitrailleuses de Lunéville s'est, par suite d'un dérapage, écrasée contre un arbre.

Le conducteur a été tué sur le coup. Ses deux compagnons, un brigadier du même escadron et une jeune femme, ont été grièvement blessés.

Explosion dans une mine

Une explosion suivie d'un incendie s'est produite dans une mine à Willfield, Etats-Unis, causant des dégâts considérables.

Trois cents mineurs se trouvaient en ce moment dans la mine. La moitié d'entre eux ont pu s'échapper. Les 150 autres, parmi lesquels se trouve le président de la compagnie, propriétaire de la mine, seraient ensevelis.

Parmi les rescapés, on compte beaucoup de blessés ou de mineurs qui ont souffert des émanations de gaz.

160 mineurs ont péri

On annonce que 160 mineurs ont péri dans la mine de Millfield, où s'est produite une explosion de gaz, sur les 350 hommes qui y travaillaient. Les autres ont réussi à se sauver, mais beaucoup d'entre eux sont blessés ou à moitié asphyxiés.

On annonce que 165 hommes restent ensevelis dans la mine où s'est produite une explosion. Il est certain que 70 d'entre eux sont morts, y compris les huit fonctionnaires de la société minière qui se trouvaient dans la mine au moment de l'explosion.

Accident ou attentat ?

Mercredi matin, peu avant l'entrée en gare de Birket Es Saba du train venant d'Alexandrie, Egypte, et dans lequel avait pris place le premier ministre, on s'est aperçu que les rails avaient été déboulonnés et on a dû faire arrêter le train pendant qu'on effectuait des réparations qui ont duré une heure. On ne sait s'il s'agit d'un sabotage ou d'un glissement de terrain consécutif aux récentes inondations.

Les krachs

Le « Journal » apprend à propos de la crise de la coulisse à la Bourse de Paris que M. Oustric, de la banque Oustric, qui contrôlait diverses entreprises, a démissionné hier de tous les conseils d'administration auxquels il appartenait. D'autre part, cinq maisons de la coulisse, entraînées directement ou indirectement dans la crise, devaient entrer en liquidation.

Du côté de la banque Adam, ajoute le journal, la situation paraît évoluer dans un sens favorable. Les parlementaires du Pas-de-Calais ont fait hier une démarche auprès de M. Tardieu et du ministre des finances pour leur montrer les troubles apportés dans leur région par la défaillance de la banque.

Il est maintenant question du rachat immédiat par une autre grande banque régionale d'une partie de l'actif de la banque Adam, ce qui permettrait de verser aux créanciers, sur les sommes qui leur sont dues, un premier et important pourcentage.

La banque de Godesberg, Allemagne, qui existait depuis 25 ans, a dû suspendre ses paiements à la suite de l'effondrement de plusieurs maisons. Le principal propriétaire de la banque s'est suicidé.

La fin d'un café célèbre

A la suite de difficultés financières, le célèbre café Bauer, à Frankfort, a dû fermer ses portes. Les engagements s'éle-

vaient à plusieurs centaines de milliers de marks. Les difficultés proviendraient du retrait d'un crédit de la caisse d'épargne et du Crédit de Francfort.

Une singulière agression

Cette nuit, à 2 heures 30, M. Raphael Chaïcarne, chauffeur de taxi à Vincennes, Paris, a trouvé sur la chaussée avenue du Pylône, à Vincennes, le nommé Francisco Murgia, sujet italien, 24 ans, manœuvre, demeurant à Paris. Ce dernier avait les pieds et les mains liées avec des chaînettes métalliques et se traînait depuis le bois de Vincennes.

D'après ses dires, Murgia a été entraîné, hier après-midi, en auto particulière par deux hommes et une femme inconnus qui l'ont dépouillé de son argent, 365 francs environ, d'un testament et de sa carte d'identité.

Ses agresseurs l'ont ensuite ligoté et attaché à un arbre du bois de Vincennes, au moyen d'une ceinture de cuir.

Ayant réussi à couper cette ceinture avec ses dents, Murgia a pu se dégager. Il ne portait aucune blessure.

Le festin du négus

Pendant que le nouvel empereur d'Ethiopie et l'impératrice veillaient seuls devant la tombe du grand Ménélik II, vingt mille guerriers abyssins, qui n'étaient pas autorisés à pénétrer dans la capitale, s'installèrent la nuit dans des campements à une cinquantaine de kilomètres d'Addis-Abeba pour le grand festin que leur offrait leur souverain.

Ce repas barbare composé surtout de bœuf cru a duré toute la nuit et toute la journée. Les invités se ruèrent vers les tentes dressées à leur intention et, sans la présence d'un nombre imposant de gardes armés de fouets dont ils n'hésitèrent pas à se servir, des désordres n'auraient pas manqué de se produire.

Condamnations de blasphémateurs

On mande de Milan à l'« Osservatore romano » que le préteur de cette ville vient de condamner de façon exemplaire deux blasphémateurs en leur infligeant des amendes de 150 à 200 lire.

Le journal ajoute que les deux coupables avaient été condamnés précédemment à une amende de 100 lire et que cette nouvelle condamnation qui aggrave la première, a été prononcée à la suite de leur appel.

NOUVELLES SUISSES

Il est allé à Canossa

Jules Humbert-Droz qui, on s'en souvient, travailla durant plusieurs années au comité exécutif de l'Internationale communiste, dont il avait été exclu à la suite de graves divergences politiques, condamne maintenant, dans une déclaration publiée dans le « Basler Vorwärts », sa propre attitude et informe le bureau du comité exécutif qu'il abandonne toute opposition idéologique et que désormais il suivra la politique des organes directeurs de l'Internationale communiste non seulement par esprit de discipline, mais avec la profonde conviction qu'elle est la seule possible et la seule importante dans les circonstances actuelles.

Le chauffeur est-il responsable ?

Dès que la nouvelle de l'accident de Felsenau où un boulanger a été trouvé inanimé sur la route et que le « Nouvelliste » a annoncé hier dans ses dépêches, eût été connue, on annonça d'un garage que, vers le matin, un chauffeur était venu déposer une voiture. Le chauffeur paraissait sur-excité.

L'examen de la voiture permit de constater qu'un chapeau de feutre gris foncé avait été pris entre le côté du radiateur et le pare-boue. La voiture fut aussitôt saisie aux fins d'enquête. On constata que le radiateur avait reçu un choc et que le phare gauche était plié vers l'intérieur. Les parents de la victime ont reconnu le chapeau qui leur a été présenté.

La voiture est une limousine Ford, portant un numéro italien. Elle était conduite par un chauffeur suisse. Le propriétaire du véhicule dormait dans la voiture au moment de l'accident. Le « Bund » annonce que le chauffeur a été arrêté, il conduisait son maître qui faisait un voyage d'affaires. Il assure que, ne connaissant pas la route, il ne marchait pas à grande allure. Il dit que de mauvais éclairage, la mauvaise visibilité, les feuilles tombées sur la route et d'autres circonstances malheureuses ont causé l'accident.

Condamnations

Une jeune garçon boucher italien, âgé de 23 ans, accusé d'homicide par imprudence, pour avoir à Zurich au mois de mai dernier, au cours d'une bagarre, frappé un homme qui tombant sur la chaussée, se fractura le crâne et succomba, a été condamné à 2 mois de prison, avec sursis pendant trois ans.

* * *

A Zurich, un sommelier, âgé de 19 ans, a été condamné à un an de maison de travail, pour avoir dévalisé dans la nuit du 18 janvier un mécanicien glaronnais et été d'ivresse.

Un Suisse major-général finlandais

Le major général L. Oesch, nommé chef de l'état-major général finlandais est, selon l'« Oberlander Tagblatt », un Suisse originaire de Schwarzenegg près de Thoune. Son père émigra il y a une cinquantaine d'années en Finlande où il exerça la profession de fromager. Le major-général Oesch, né en 1892, lutta pendant la guerre contre les Russes.

LA RÉGION

Le truc d'un escroc

Dernièrement, la gendarmerie de Villeneuve était informée par un marchand de bétail de cette localité qu'un personnage lui paraissant suspect, apeplé soi-disant Grégoire Marcelay, marchand de bétail à Champéry, lui avait demandé par téléphone de bien vouloir lui avancer une certaine somme pour conclure un marché. Cet individu pria en outre le marchand de bétail de lui en faire parvenir le montant par mandat télégraphique au bureau de postes de Chessel.

Pris de soupçons, le marchand de bétail téléphona à Champéry où le véritable M. Marcelay lui répondit n'avoir jamais quitté son domicile et être complètement ignorant de cette affaire.

La gendarmerie d'Aigle se rendit immédiatement à Chessel en automobile avec le marchand de bétail et réussit à joindre l'auteur de cette tentative d'escroquerie. Celui-ci, qui se trouvait en état de vagabondage, était en outre complètement dépourvu de papiers d'identité. Il prétend se nommer André Blanc, alias Gorfoux. Il a été écroué à la disposition des autorités judiciaires.

NOUVELLES LOCALES

Chez nos tireurs

On nous écrit :

Dimanche 2 novembre un certain nombre de membres de la Société valaisanne des carabiniers représentant les diverses

régions du canton se sont réunis au Café de la Planta à Sion, en vue de lancer les premiers jalons de la Société valaisanne des matcheurs, groupement existant déjà dans nos cantons romands.

Après quelques modifications les statuts de la Société vaudoise des matcheurs furent adoptés à l'unanimité.

On procéda ensuite à la nomination du comité qui fut constitué comme suit : Président : Delez Charles, Vernayaz ; vice-président : Stauble Erick, Viège ; secrétaire-caissier ; Roduit Marc, Leytron ; membres : Fiorina Joseph, Sion et Vuadens, Hyacinthe, Vouvry.

Diverses propositions fort intéressantes ont été formulées.

En outre, la question d'introduire une cible genre maîtrise, lors du prochain concours de sections, qui aura probablement lieu à Viège l'année prochaine à l'occasion de l'inauguration du nouveau stand ; ainsi que la participation au championnat romand des matcheurs qui aura lieu en 1931. Souhaitons que cette nouvelle Société qui vient de se fonder sera accueillie favorablement par tous nos tireurs, et qu'elle contribuera à faire développer d'une manière réjouissante le tir de match en Valais.

Une enfant happée par une moto

Une enfant de deux ans, la petite Thérèse Mounier, débouchait, l'autre matin, d'un sentier du jardin sur la grand-route, dans le village de Naters près Brigue. Au même instant passait en motocyclette. M. Victor Ritz, de Naters, roulant à une allure de 30 à 35 kilomètres à l'heure. Avant que l'enfant happée par la machine et traînée sur une certaine distance. Des témoins de l'accident s'empressèrent autour du bébé qui portait une large blessure à la tempe gauche et qui ne tarda pas à succomber.

Un cours pour directeurs de musique

L'association cantonale des musiques valaisannes avait envisagé, avec le concours de la Société fédérale de musique, d'organiser un cours préparatoire d'une durée d'environ 48 heures pour la formation de directeurs de musique.

Ce cours était prévu pour le mois de novembre déjà dans le cas où il y aurait assez d'inscriptions jusqu'au 25 octobre dernier.

Nous constatons malheureusement que pour le moment ces inscriptions sont absolument insuffisantes pour permettre l'organisation de ce cours.

Nous invitons encore une dernière fois, toutes les sociétés, et cela dans leur propre intérêt, de bien vouloir au plus tôt adresser leur demande au comité cantonal, à Sion, afin qu'elles puissent bénéficier de cette occasion exceptionnelle dans le sens des communications qui leur ont été faites directement le 9 octobre écoulé.

Nous le répétons encore une fois : si les inscriptions ne sont pas suffisantes nous nous verrons dans l'obligation de renoncer à ce cours pour cette année.

Le Comité cantonal.

Imprudence fatale

Un jeune homme de Lax, nommé Ernest Karlen, s'amusait, l'autre jour, à franchir un torrent grossi par les pluies sur une simple poutre qui servait de passerelle aux chasseurs. Il avait déjà traversé le cours d'eau une fois sur ce pont improvisé, mais à genoux. Il venait de orier à son frère resté sur l'autre rive qu'il allait le franchir debout, lorsqu'il perdit l'équilibre, tomba dans le torrent et se noya. Le corps de l'imprudent berger, âgé de 17 ans, a été retrouvé en amont du village de Mœrel.

47 FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

Fiancée en rêve

« Où seraient-ils », pensa Jehan, mais il n'osa pousser plus loin son interrogatoire. Alors il prit deux cartes de visite dans son portefeuille et les remit à la servante.

— Vous direz, ajouta-t-il, que je pensais M. et Mme Delfeuil de retour.

Il rentra chez lui tout déconfit.

— Ils ne sont pas encore revenus, dit-il à sa mère, et la bonne ne sait où ils se trouvent.

— Ils me lui ont pas fait de confidences, voilà tout, répondit-elle, ils sont certainement restés à Amiens un jour de plus.

C'était plausible, mais Jehan acquiesça le tour d'esprit, familier aux amoureux : il se tourmentait à plaisir.

« Si ses parents l'avaient emmené, las de cette situation équivoque que je lui fais, pour m'en séparer », se dit-il.

Il avait beau repousser cette pensée com-

me absurde, elle continua de la taquiner. Il se disait encore que, mélangant les choses au pis, et que M. et Mme Delfeuil aient éloigné Paule, il ne tenait qu'à lui de dire le mot qui la ferait revenir. Et la même question qui, déjà, l'avait hanté se représentait à son esprit.

« Qu'attends-tu ? »
La journée s'acheva dans ces réflexions alternées. Jehan passa la soirée avec sa mère, ils causèrent longuement surtout des temps révolus, et le jeune homme se défendit de prononcer le nom de Paule.

Le jour suivant, il s'éveilla avec la ferme résolution d'attendre désormais avec patience et sans autre démarche, le retour de Paule.

Il se révolta contre son emprise sur lui, et s'en voulait de la capitulation de sa belle insouciance devant la relative épreuve d'une absence de quelques heures.

Mais ces résolutions d'amoureux s'envolaient au premier souffle du désir comme les feuilles brûlées de soleil au moindre zéphir, et Jehan, étant sorti pour se distraire, fut tout surpris de se trouver rue de la Tannerie, ayant pris ce chemin pour rentrer chez lui.

La façade de la maison Delfeuil était muette : volets et porte fermés.

En rentrant, il ne put résister à demander à sa mère :

— Rien de Paule ?

— Moi, rien, et toi ?

Ce simple mot éveilla en lui d'autres pensées. Il n'avait rien reçu non plus. N'eût-elle pu lui envoyer quelques lignes, voire même la banale carte postale ? Il se remit compte qu'elle n'était pas assez sûre de lui pour l'avoir fait. Il ne pouvait qu'approuver sa réserve et, pourtant, il la regretta. Sitôt le déjeuner, il sortit en auto. Une très longue promenade le ramena seulement, à la fin de la journée. Le respect humain l'empêcha de s'informer de Paule. Du reste, le silence de sa mère le renseigna, si elle était venue, elle le lui eût dit.

IXX

Les Delfeuil ne revinrent à Ville-Abbé le jeudi, à la fin de l'après-midi. Monsieur Delfeuil était allé visiter des propriétés dévastées qu'il possédait dans la Somme, et pour lesquelles il comptait obtenir d'importants dommages de guerre. Sa femme et sa fille l'avaient attendu chez Mme Dachet, en compagnie de Mme Barryl et de

sa fille, qu'elle avaient ramenées à Ville-Abbé.

En rentrant chez eux, M. et Mme Delfeuil trouvèrent les cartes de Jehan d'Alte.

— Enfin ! murmura Mme Delfeuil, satisfaite.

— Il n'est que temps, remarqua son mari qui ne voulait pas trop le paraître.

Léonie Barryl ajouta d'un ton acerbe :

— Ce qu'il y a de spécial, c'est qu'il ait justement choisi, pour venir, le jour où il vous saviez absents.

— Il nous croyait rentrés, dit Paule.

— Oh ! toi, tu le défends, riposta sa sœur, tu es dans ton rôle.

Mme Delfeuil voulut, comme de coutume, apporter sa politique d'apaisement.

— C'est une démarche, en tout cas, la première, et elle mérite d'être prise en considération.

— Et d'être rendue, fit M. Delfeuil, pressé de jouer un rôle dans cette idylle. J'irai demain chez M. d'Alte.

— Demain, releva Léonie, moqueuse, quel empressement !

— Oh ! pas demain ! fit Paule, pas demain ! Je tiens auparavant à revoir Mme d'Alte.

Elle regarda la pendule. Elle eût bien voulu y courir avant le dîner. A elle aussi le temps avait tellement duré ! Mais l'heure était trop tardive, et elle sentait bien qu'on ne lui eût pas permis de s'évader. Maintenant que les relations avec les d'Alte allaient devenir officielles, elle n'aurait plus toute sa liberté. Mais il fallait bien en venir là et, au fond, elle était contente.

Après le dîner, on décida de conduire Simone Barryl à la foire. Car c'était la foire de Ville-Abbé.

Elle était établie à demeure, dans un champ spécial, avec des alignements de baraques en bois, un cirque, construits de façon définitive, de belles allées de tilleuls centenaires, aboutissant toutes à un kiosque central. C'était un lieu de réunion. Le soir, surtout, la société villaboise s'y donnait rendez-vous. On circulait entre les boutiques, on allait manger la galette chaude, déguster une glace ou voir quelque spectacle forain.

M. et Mme Delfeuil, leurs deux filles, leur petit-fils et leur petite-fille se promenaient donc à la foire.

Jehan d'Alte, ne sachant que faire de sa

LIRE LA SUITE EN QUATRIÈME PAGE

ON SE BAT A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Brillant succès du cours, donné à Brigue, en faveur de l'aide aux populations montagnardes

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Route Vercorin-Chalais. — Le Conseil d'Etat prend acte que le Conseil fédéral a alloué pour la construction de la section Briey-Crête des Dailles, de la route Vercorin-Chalais, une subvention de 100,670 fr. au maximum, représentant le 35 % des dépenses dévisées à fr. 287,650.

Grand Conseil. — Il porte les arrêtés ci-après : 1. proclamant M. Joseph Travellotti, ci-devant à Sierre, député au Grand Conseil pour le district de Sierre, en remplacement de M. le député P. J. Bonvin, démissionnaire ;

2. proclamant M. Daniel Buman, à Kalpetra, député au Grand Conseil pour le district de Viège, en remplacement de M. le député Mengis Alex., démissionnaire.

Loi cantonale d'exécution de la loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose. — M. le chef du département de l'intérieur dépose un avant-projet de loi cantonale d'exécution de la loi fédérale du 12 juin 1928, concernant la lutte contre la tuberculose.

Démission. — Est acceptée la démission sollicitée par M. Summermatter Isidore comme vice-président et conseiller de la commune de Glis.

Nomination. — M. Léon Ecœur d'Augustin, à Val d'Iliez, est nommé substitut de l'officier d'état-civil de l'arrondissement de Val d'Iliez, en remplacement du titulaire dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

Concession des eaux du bassin de la Salenfe. — Il est porté un arrêté homologuant la concession des eaux du bassin de la Salenfe accordée par la commune de Salvan à la S. A. La Lonza, usines électriques et chimiques à Gampel.

Homologation de règlements. — Le Conseil d'Etat homologue : 1. le règlement de police de la commune de Sembrancher ; 2. le règlement du cimetière de la paroisse de Naters ;

3. les statuts du consociation des bisces d'Oberste et de Gärteri, de siège social à Birsch ;

4. le règlement du culte de la paroisse de Guttet-Feschel.

Sages-femmes. — Sont autorisées à exercer leur profession dans le canton :

Mlle Madeleine Follonier, aux Haudères, Evolène, sage-femme diplômée de la Maternité de l'hôpital cantonal de Lausanne ; Mlle Mittaz Marie, à Chermignon, sage-femme diplômée de la maternité de Genève ;

Mlle Auguste Schnyder, à Gampel, sage-femme diplômée de la maternité de St-Gall.

Foire. — Il est accordé à la commune de Blätzingen la concession d'une foire annuelle qui se tiendra le 28 septembre.

Sociétés suisses de bienfaisance à l'étranger. — Le Conseil d'Etat vote une subvention de francs 500.— en faveur des sociétés suisses de bienfaisance à l'étranger.

Pro Senectute (pour la vieillesse). — Le Conseil d'Etat alloue à la fondation Pro Senectute (pour la vieillesse), pour 1930 une subvention de francs 5000 sous la réserve que les communes versent également une contribution en faveur des vieillards de leur territoire qui seront secourus par la dite fondation.

Circulation rétablie

La route Sion-Vex est de nouveau ouverte à la circulation. D'autre part, la route du Grand Saint-Bernard, coupée par des ravins, près du « Borgeaud », a également été rendue à la circulation.

Inspection complémentaire des armes et de l'habillement

Le Département militaire rappelle aux intéressés que les inspections complémentaires des armes et de l'habillement pour 1930 auront lieu comme suit :

A St-Maurice, école primaire, le 1er décembre, pour les hommes domiciliés dans les districts de St-Maurice et Monthey ; à 8 h. 45 pour les retardataires et hommes de la classe de 1882 ; à 13 h. pour ceux de 1890.

A Martigny-Ville, local de gymnastique le 2 décembre, pour Martigny et Entremont ; à 8 h. 30 pour retardataires et classe 1882 ; à 13 h. pour la classe 1890.

A Sion, Ecole des filles, le 3 décembre pour Sion, Hérens et Conthey ; à 8 h. pr retardataires et classe 1882 ; à 13 h. pour classe 1890.

A Sierre, Ecole primaire, le 4 décembre à 8 h. 30 pour retardataires et classe 1882 et à 13 h. pour classe 1890.

Doivent se présenter : 1. Tous les sous-

officiers, appointés et soldats de toutes armes des classes 1882 et 1890 même ceux qui se sont déjà présentés par erreur, aux inspections dans les communes.

Toutefois, les hommes de la classe de 1890 dont le livret de service porte déjà l'incorporation dans le landsturm, sont dispensés de se présenter.

2. Tous les militaires astreints à l'inspection principale et qui n'y ont pas paru.

TOUR DE BABEL

Le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » se plaît décidément à créer une sorte de tour de Babel autour de l'affaire de Preux.

Il n'y a pas de procès contre M. le conseiller d'Etat de Coccaix.

M. de Preux avait déposé deux plaintes, l'une contre le *Volksfreund* et l'autre contre le *Courrier de Sion* pour la publication du même article dont l'auteur est décelé depuis. L'analogie est donc complète.

A la suite de la transaction, qui a soulevé stupidement beaucoup de poussière, le président du Tribunal de Brigue a classé l'affaire, tandis que le président du Tribunal de Sion la maintient à son office, contre tout bon sens.

M. Marcel, qui se donne des gants, nous croit « à bout d'arguments ». Nous en avons, au contraire, à satiété. Soit dans le Haut soit dans le Bas-Valais, nombreux très nombreux, sont les cas où les poursuites d'office sont annulées à la suite d'arrangements entre les parties.

C'est appliquer la loi dans son esprit, et rien, absolument rien ne nous fera écarter de cette thèse, qui est la bonne, et qui est soutenue par des juristes aussi éminents que ceux qui renseignent notre confrère.

Ils ont, en outre, cet immense avantage d'être un peu moins têtus.

Ch. S.-M.

BEX. — La gendarmerie de Bex a arrêté dans cette localité un individu signalé au « Moniteur suisse de police », réclamé par le juge de paix de La Tour-de-Peilz, pour lésions graves. Il a été conduit à la disposition du magistrat.

MONTHEY. — Etat-Civil d'Octobre. — Naissance : Bussien Jh. Marie Théophile, de Benjamin, de Monthey et Port-Valais, à Bouveret ; Vionnet Marcelle-Simone, de Francis, de Monthey ; Pignat Louis-Bernard, de Ls-Arthur, de Vouvray, à St-Maurice ; Stern Michel-Oswald, de Joseph, fils, d'Eischoll (Valais) ; Dall'Agnoletto Enrico, de Desiderio, Italie ; Dall'Agnoletto Giuseppe, de Desiderio, Italie.

Décès : Grand Honorine, 34 ans, de et à Nax ; Lugon, née Saudan Marie-Julie, 82 ans, de et à Martigny-Ville ; Bernard, née Fumex, Maria, 58 ans, des Agettes (Valais) ; Trotter Maurice, 52 ans, de Monthey ; Paccolat, née Jordan, Marie-Delphine, de et à Doréaz.

Mariages : Follonier Modeste et Planche Ida ; Rouiller Gabriel et Cretz Odile ; Bula Marcel et Bovey Fernande ; Boissard Fernand et Quentin Berthe.

LES SPORTS

Grenchen (Granges de Soleure), Série Sion I

Plus de cent équipes ont déjà été éliminées de la compétition dite de la Coupe Suisse, et le nombre des clubs pouvant encore prétendre à la victoire a été réduit par éliminations successives au chiffre de trent-deux.

Sur ce nombre, 21 font partie de la Série A, 9 sont prises dans les fortes formations de promotion et une seule, soit le F. C. Sion, est classée en série B (les Lugonesi F. C. ayant été éliminés dimanche dernier par Blue Star, de Zurich).

L'histoire de la Ire équipe du F. C. Sion dans la Coupe Suisse, saison 1930-1931, est pourtant des plus chargées. Ce n'est qu'après trois victoires sur des équipes de série supérieure : Tavannes, Nyon et Central de Fribourg, que le F. C. Sion fut désigné comme adversaire de la puissante équipe de Granges.

Les Sédunois pourront-ils tenir tête à leurs redoutables adversaires ? Nous ne le croyons guère, l'équipe de Granges, qui remporta dimanche dernier une nette victoire sur les Old-Boys de Bâle (5-2) devant se présenter au grand complet dans la formation suivante : Liechti, Ruoff, Furi, Willem, Chiesa, Fasnacht, Gerber, Frey Righetti, Dubois, Hertz. Tous ces joueurs ne nous sont pas connus ; quelques noms, cependant, ont été signalés déjà à l'attention des sélectionneurs de notre équipe nationale.

Liechti au goal est audacieux et adroit ; Ruoff s'illustre plus tôt dans le F. C. Berne, au côté de Ramseyer ; Furi était auparavant un pilier du Concordia, de Bâle. Si Chiesa s'est acquis la renommée d'un centre demi-travailleur et solide, Righetti est considéré comme un centre avant redoutable

Notre Service télégraphique et téléphonique

L'aide aux populations montagnardes

BRIGUE, 6 novembre. (Ag.) — A Brigue a eu lieu du 4 au 5 novembre un cours d'instruction sur l'aide aux populations montagnardes, organisé par la Ligue féminine du Haut-Valais. Des conférences ont été faites par le conseiller national Georges Baumberger sur le rôle de la femme valaisanne dans l'aide aux populations montagnardes, par le chanoine Werlen sur les tâches des écoles de jeunes filles, par Mme Hallenbarter-Schätti sur la nécessité de l'orientation professionnelle, par M. Ernest Laur, junior, sur le travail agricole à domicile, par M. Franz Marty, pharmacien, sur les plantes médicinales de la montagne, leur usage domestique et le gain accessoire qu'elles peuvent procurer par sœur Alexia sur les tâches spéciales de l'enseignement manuel et ménager dans les écoles de montagne et par Burcher sur l'hôtellerie. Une exposition de travail à domicile a eu lieu à l'occasion de ce cours.

Tout devait sauter

DEHLI, 6 novembre. (Havas.) — C'est dans un souterrain que la police vient de découvrir des armes des munitions et des préparatifs servant à la fabrication des bombes. Des préparatifs étaient poursuivis secrètement pour faire sauter les édifices gouvernementaux.

Tremblement de terre

SOFIA, 6 novembre. (Havas.) — Des secousses sismiques assez violentes ont été ressenties dans la région, notamment à Cadeteh et Berkovitch, localités situées à proximité immédiate de la frontière. Plusieurs maisons sont lézardées. On ne signale pas de victime.

ROME, 6 novembre. (Ag.) — Le conseil des ministres a ouvert un crédit de 30 millions de lires pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre du 30 octobre dans la région d'Ancône.

Les drames de la mine

ATHENES (Ohio), 6 novembre. (Havas.) La direction de la mine de Millfield communique que 24 mineurs ont été tués par l'explosion. 300 mineurs environ se trouvaient dans le puits au moment où s'est produit la catastrophe.

ATHENES (Ohio), 6 novembre. (Havas.) — 85 cadavres ont été retirés de la mine Millfield. On annonce aux dernières nouvelles qu'on a retiré 19 mineurs vivants.

ATHENES (Ohio), 6 novembre. (Havas.) — On annonce maintenant que le nombre des mineurs qui ont péri dans la mine de Millfield est de 150 à 160. L'inspecteur des mines et les autres fonctionnaires qui sont descendus dans la mine n'ont rencontré aucun survivant. Les cadavres gisent un peu partout dans les galeries. La position de certains corps montre que les victimes avaient fait des efforts désespérés pour échapper à l'asphyxie. Dix mineurs ont succombé près de l'entrée du puits de ventilation, non loin de l'endroit où l'explosion s'est produite.

COLOMBUS (Ohio), 6 novembre. (Havas.) — On annonce que 26 mineurs ont été sauvés. 6 ont été transportés à l'hôpital. Une vingtaine de mineurs vivants sont encore ensevelis.

Les élections américaines

NEW-YORK, 6 novembre. (Havas.) — Voici les derniers résultats des élections au Congrès : à la Chambre les républicains obtiennent 216 sièges, les démocrates 210. Au Sénat, les républicains ont 48 élus, les démocrates 47. Un siège a été obtenu par un fermier travailliste.

Evasion de forçats

PORT-OF-SPAIN (Iles de la Trinité), 6 novembre. (Havas.) — Plusieurs forçats évadés de l'île du Diable se sont arrêtés à Port-of-Spain. Deux d'entre eux ont succombé au cours du voyage.

et les deux alliés rapides sont le point fort de l'équipe.

La partie sera arbitrée par M. Diserens, de Lausanne, et se jouera le dimanche 9 novembre 1930, dès 14 h. 30.

Les interpellations à la Chambre française

PARIS, 6 novembre. (Havas.) — La séance de la Chambre est ouverte par M. Buisson devant 300 députés.

La parole est donnée à M. Cachin. Dans la suite de la discussion de l'interpellation sur la politique étrangère, il fait allusion au régime soviétique dont il célèbre le 13^{me} anniversaire (exclamations). M. Cachin dénonce la campagne contre le sois-dant dumping et proteste contre les décrets créés par le gouvernement pour l'arrêter. Il déclare que les mesures prises contre la Russie ont un caractère politique. C'est une nouvelle agression. Il lit ensuite le récit d'un voyageur qui affirme que les enfants russes ont plus à manger que beaucoup d'enfants français (exclamations).

On se bat dans les couloirs

PARIS, 6 novembre. (Havas.) — Une nouvelle altercation violente, analogue à celle de mardi soir, est survenue à la Chambre française quelques instants avant l'ouverture de la séance entre des militants socialistes parmi lesquels se trouvait M. Lebret député de la Seine inférieure, et des journalistes politiques notamment M. Amard, directeur de la « Liberté ». Bien que M. Barthe soit intervenu pour rétablir le calme entre les adversaires, au moment où M. Bouisson, président de la Chambre traversait le salon de la Paix, l'altercation s'est poursuivie et, au cours d'une bousculade, des vitres ont été brisées. M. Marsais, député de la Seine, a été légèrement blessé à l'arcade sourcilière. L'ordre a été complètement rétabli lorsqu'une garde républicaine sans armes réussit à séparer les adversaires.

Pour éviter des scènes semblables, M. Marsais a invité M. Aymard à quitter le salon de la Paix.

M. Aymard est sorti.

Collision de bateaux Un évêque succombe

TOKIO, 6 novembre. (Havas.) — Le vapeur japonais Haxusau-Maru est entré en collision dans le port de Kobe avec le cargo anglais Ben-Mac-Dhui. Le cargo a subi de sérieux dommages et ses passagers ont été transportés dans d'autres vapeurs. L'évêque de Corée qui se trouvait à bord du vapeur japonais a eu une syncope et a succombé.

Drame du divorce

BALE, 6 novembre. (Ag.) — Dans l'antichambre du tribunal civil un homme qui avait demandé le divorce a tiré plusieurs coups de feu sur sa femme, puis a retourné l'arme contre lui. La femme ne fut que légèrement blessée, de même que l'homme.

Ce dernier comparait ce matin devant le tribunal criminel pour tentative de meurtre. Le tribunal l'a condamné à 3 mois de prison.

Matériel de guerre

BERNE, 6 novembre. (Ag.) — Il est certain que les comptes de la Confédération pour 1930 se boucleront par un excédent de recettes qui permettra de couvrir une partie importante du crédit extraordinaire de 16 millions de francs, pour paiement du matériel de guerre. Le reste de ce crédit sera amorti au plus tard dans les deux années suivantes.

Un sang pur, une belle santé

Il est peu de nos contemporains qui ne soient atteints d'une affection chronique ou passagère ; troubles digestifs, ou rhumatismaux, paralysie du rein, de la vessie ou de l'estomac, maladie de peau, faiblesse générale, etc.

La cause principale de ces maux réside dans l'impureté du sang. La vie moderne, si artificielle, surcharge notre sang de toxines dont il se débarrasse dans l'organisme où elles déterminent ces divers accidents, formes variées d'empoisonnement.

A tous ces maux le plus sûr remède est la dépuración du sang. Pour cela rien ne vaut une cure naturelle une cure par les plantes dans lesquelles la nature a placé les principes nécessaires au traitement du sang ; une cure de TISANE des CHARTREUX de DURBON.

Inventée par des moines dauphinois qui y ont concentré les plus actifs de ces principes végétaux, la Tisane des Chartreux de Durbon est d'une efficacité absolue. Elle vous fera du sang neuf et vous restituera au moindre malaise, à la moindre défaillance, l'équilibre de la santé.

La Tisane des Chartreux de Durbon se vend qu'en flacon au prix de fr. 4.50 dans toutes les Pharmacies. Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble qui envoient brochure et attestations.

Représentant exclusif pour la Suisse : UNION ROMANDE et AMANN S. A., 11, avenue Jean-Jacques Mercier, à Lausanne.

La réponse de la France se fait attendre

ROME, 6 novembre. (Ag.) — Le « Giornale d'Italia » écrit au sujet des informations de la presse parisienne parlant d'une décision importante du gouvernement italien au sujet du problème naval que c'est au contraire l'Italie qui attend une décision ou un acte de la France. En effet, M. Briand a prié le gouvernement italien d'attendre, pour une réponse définitive, jusqu'après le conseil des ministres qui devait se réunir à son retour de Genève. Ce conseil a eu lieu le 3 octobre, il y a plus d'un mois. L'Italie attend toujours patiemment la réponse. Au lieu de s'occuper de cette réponse, les journaux de Paris font des prévisions fantaisistes sur l'attitude et les décisions de l'Italie.

Une tribune s'effondre

GENES, 6 novembre. (Ag.) — Au cours de la cérémonie d'inauguration d'un nouveau bâtiment d'école à Ferrerie Lumazzo, une tribune de bois s'est écroulée, entraînant dans sa chute une centaine de personnes. 50 d'entre elles ont été blessées dont 3 grièvement.

Le communisme à Bâle

BALE, 6 novembre. (Ag.) — Dans sa séance de jeudi le Grand Conseil de Bâle a entendu deux interpellations communistes. La première concernait l'importation de bois soviétique sur le Rhin et demandait l'établissement de relations normales avec les Soviets, tandis que la deuxième concernait des mandats d'expulsion prononcés contre des Italiens anti-fascistes.

Le Grand Conseil a ensuite liquidé diverses affaires de moindre importance.

Inondations

FRANCFORT-SUR-L'ODER, 6 novembre. (Wolff.) — Jeudi après-midi le niveau de l'Oder atteignait 5 mètres 32. Le niveau le plus élevé qui ait été enregistré, soit en 1815, était presque atteint. Les dégâts deviennent toujours plus importants. Quelques scieries à vapeur ont cessé leur exploitation, l'eau ayant envahi les chaudières. Le nombre des habitations qui ont dû être évacuées augmentent d'heure en heure. Près de Beeskow, une digue s'est rompue et les eaux ont envahi les établissements voisins.

Complot ?

LONDRES, 6 novembre. (Havas.) — L'« Evening Standard » annonce que la police a ouvert une enquête au sujet des déclarations faites par une personne habitant Londres. Cette personne a dit qu'elle avait surpris quelques jours avant le départ du R 101 pour les Indes une conversation entre trois hommes qui complotaient en vue de démonter une partie du dirigeable.

Madame Vve Pierre-Joseph BONVIN et familles, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité d'y répondre, remercient bien sincèrement les autorités, les sociétés, ainsi que toutes les personnes qui y ont pris part.



LA PREMIERE CONDITION

pour préparer une tasse de café délectable:

La qualité d'une tasse de café dépend évidemment des grains employés à sa préparation. Cependant, comme les sortes de café diffèrent entre elles suivant la latitude du pays de production, le temps qu'il fait à leur maturité, le soin et la façon dont elles sont torréfiées, de même le goût dominant d'une tasse de café varie à l'infini.

N'importe qui ne peut être expert en café, mais votre épicière, naturellement connaisseur et en qui vous devez avoir confiance, vous conseillera selon vos préférences.

Et il vous recommandera toujours un paquet de „Frank Spéciale“, car il sait tout aussi bien que vous qu'une addition de „Frank Spéciale“ donne une boisson particulièrement aromatique, agréable et corsée.

FRANCK SPECIALE

Helvetia & Henri Franck fils S.A. Bâle

Ouverture

de la
Charcuterie
à la Maison Hrl Darbellay, tonn.
Av. du Gd St-Bernard
Martigny

Grand choix de
Charcuterie fine
et ordinaire
Prix très modérés - - -

Se recommande : OF 121 S

Mlle VALENTINE ROSSIER

Journeaux catelles et inextinguibles - Calorifères ronds et à pétroles - Buanderie fonte. 4593
Coupe-racines - Hâche-viande - Saucissons, etc.

Grand choix - - - Prix modérés

GEORGES LUISIER
FERS Martigny-Ville Tél. 79

Martigny - Grande Salle de l'Hôtel de Ville

Dimanches 9 et 16 novembre, en soirée à 20 h. 30
Dimanche 9 novembre, en matinée à 14 h. 30

REPRÉSENTATIONS
données par la «Cécilia»

Le romancier Un gendre s. v. pl.
Drame Comédie
Productions aux entr'actes OF 120 S

EUGÈNE TISSOT

HORLOGER DIPLOMÉ
MONTHÉY Tél. 193
Horlogerie - Bijouterie - Optique
Rhabillage de tous genres de montres
Polissage de services d'Hôtel 52
Travail prompt et soigné. Prix modérés.

Bourrelets

pour
portes et fenêtres
le mètre
0.30, 0.40

AU LOUVRE
BEX

Nouvelles Galeries S.A.

Dr Dénériaz

Sion
a repris ses consultations
le 1er novembre 1930. 4666

A vendre dans les environs
de Sion, bord de grande
route.

Scierie Moderne
atelier de menuiserie,
avec machines. Convientrait
pour commerce de bois. Faci-
lités de paiement moyennant
bonnes garanties.
Adresser offres sous P
4597 S Publicitas, Sion.

On cherche pour Sion
CULOTTIER

ainsi qu'un
apprenti
tailleur

S'adresser sous P. 4704 S.
Publicitas, Sion.

A vendre une
LAIE PORTANTE
S'adr. à Emmanuel Turin,
à Muraz.

Dans petit café marchand
bien, on cherche une

jeune fille
pour aider au ménage et
servir au café. 4708
Faire offre ou se présenter
au café des Artilleurs, Aigle.

Vendredi Samedi Lundi

les derniers 3 jours
de notre immense

Vente-Réclame
à des prix dérisoires

Il s'agit de votre intérêt

VILLE DE GENÈVE
AIGLE
G. Guggenheim

COMMERÇANTS

Nous vous offrons aux prix les plus avantageux
Tous papiers d'emballage, à plat, plié et en
rouleaux. Papiers pergamin, parchemin,
soie. Papier pour armoires et toilettes, etc.

Les articles suivants sont exclusivement
fabriqués dans nos ateliers : - - -

Sacs en papier en tous genres - Sacs à chapeaux - Pochettes à lingerie - Enveloppes - Sacs à graisse Pochettes à épices - Paquetages pour thés, etc.

- - - Avec ou sans impression - - -

JUNOD & GONTHIER
LAUSANNE
9, Rue du Jura Tél. 28.934

Engrais spécial pr vignes

offre 449-3
Fédération valaisanne des Producteurs de Lait
SION

Maison contrôlée Téléphone N° 13
Abonnez-vous au „NOUVELLISTE“

A vendre joli
Petit DOMAINE
dans le Bas-Valais, avec toute
récolte. Facil. paiement.
S'adresser au Nouvelliste
sous N. 464.

A vendre un bon
jazz - band
complet, ainsi qu'un saxo-
phone en do, état de neuf,
marque Selmer. Occasions
exceptionnelles.
S'adresser Orchestre Cos-
setto, Villeneuve. Téléphone
63.033.

Ouvriers
sont demandés par l'Entre-
prise Couchepin, Dubuis &
Cie, barrages du St-Barthé-
my. Travail assuré pour tout
l'hiver.
S'annoncer directement au
bureau de l'entreprise, Mex.

A vendre environ 1000 kg.
de
pommes de terre

1re qualité, provenant du
coteau.
S'adresser à Ballestraz
Denis, Grône.

JEUNE FILLE
possédant bons certificats,
cherche place comme fille
de salle ou femme de cham-
bre dans hôtel ou pension
ou dans une famille près
d'une dame pouvant lui
apprendre à faire le ménage.
S'adresser sous P. 4712 S.
Publicitas, Sion.

Jeune cuisinière
bien recommandée, cher-
chée pour pension-famille.
Genève, Florissant 14.
128 X

On cherche deux
électriciens
pour installer la lumière
électrique et le chauffage à
l'Usine d'Orsières. Entrée
de suite. OF 116 S
S'annoncer chez A. Putzi,
chef-monteur, Orsières.

Jeune fille connaissant très
bien le service, cherche
place comme

sommelière
ou fille de salle. Entrée de
suite ou date à convenir.
Adr. offres par écrit sous JH
997 Si aux Annonces-Suisse,
Sion. JH 48 S

Café-Restaurant, à Sion,
demande de suite

sommelière
Français et allemand.
S'adresser sous P. 4684 S.
Publicitas, Sion.

VINS

Le bon fournisseur
A. ROSSA, Martigny
Tél. 81
Assortiment de vins rouges
et blancs. Importation direc-
te. Maison très connue et de
confiance. Se recommande.
426-2

Scories Thomas

Fourrages
à la 449-1 S.
Fédération Valaisanne des
Producteurs de Lait, Sion
Maison contrôlée. Tél. 13.

Pianos et Harmoniums

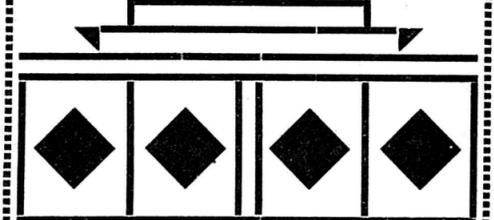
Vente Location Echange Accordage Réparations

Grand choix de
Gramophones
Disques
453-3 A
Violons - Violoncelles - Mandolines
Guitares - Accordéons - Tambours

H. Hallenbarter, Sion
Martigny-Ville - Place Centrale

DE MEUBLES

FABRIQUE



A. ITENI

SION
Tous genres de meubles
Demandez nos prix et visitez-nous.
Vous ne le regretterez jamais!
49-1

FULLY

Bâtiment à vendre

Grange, écurie avec belles remises, grande
cave, fruitier et buanderie attenante, au centre
du village. Excellente situation commerciale et
jolie habitation rurale avec transformations peu
coûteuse. 448-3

Robert Taramaraz, Café de la Place.

Travail à domicile

Tricotez sur une machine
„Dubled“! Elle produit
les plus beaux pullovers,
gilets, bas, vêtements de
laine, etc., dans toutes les
teintes modernes, avec
et sans dessins.
Apprentissage gratuit.
Facilités de paiement.
Demandez le prospectus!
Ed. Dubled & Cie, S.A.
Neuchâtel

Fromages gras du pays

Conches et Bagnes 1er choix 449-2
offre

Fédération valaisanne des Producteurs de Lait
SION Tél. 13

Maculature pour emballages
20 cts. le kg. par au moins 10 kg.
Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

soirée, après n'avoir su que faire de la jour-
née, était venu y occuper son désœuvre-
ment, et ayant rencontré son ami de Bals,
faisait, avec lui, les cent pas sous les til-
leuls qu'éclairaient, d'en bas de nombreux
becs de gaz et, d'en haut, le ciel étoilé et
pur d'une belle nuit d'août, dont l'azur per-
çait entre les feuilles rapprochées des ci-
mes.

A un détour, il se trouva face à face avec
Paule, qui, accompagnée de Charles Bar-
ryl et de sa sœur, marchait devant ses pa-
rents et Mme Barryl. La reconnaissant, il
s'arrêta, atteint d'un trouble qu'il n'avait
jamais connu. Puis, mû par un attrait dont
la puissance dépassait son vouloir, il s'a-
vança vers elle, tandis que M. de Bals pour-
suivait son chemin.

— Enfin ! lui dit-elle, vous voilà !
Elle leva les yeux sur le cher visage ému
et passionné et se troubla à son tour.
— Oui, répondit-elle seulement.
Mais son regard en dit plus long.

Cependant, Monsieur et Madame Delfeuil
s'étaient rapprochés. Alors Jehan se res-
saisit, peu soucieux de l'attention des pas-
sants, dont il était le point de mire, il vint
saluer les parents de Paule, avec sa grâce

et son aisance accoutumées, et leur rappela
que, les croyant de retour, il était allé
pour les voir.

Les braves gens, charmés, balbutiaient
un peu, témoignant leurs regrets d'avoir
manqué cette aimable visite.

— Je la renouvellerai, si vous me le per-
mettez fit Jehan, pressé de les mettre à
l'aise, tant leur embarras était à la fois tou-
chant et ridicule. Ma mère viendra aussi
vous voir, maintenant que mon retour inat-
tendu a mis fin à sa retraite.

Et s'adressant à Paule :
— Vous lui avez, vous nous avez man-
qué depuis quelques jours. Nous vous re-
verrons demain ? Ma mère vous attendra
à déjeuner.

Madame Delfeuil intervint. Maintenant,
il paraissait qu'on lui en avait donné le
droit.

— Je ne pense pas que Paule puisse al-
ler déjeuner chez madame d'Alte, ma fille
Barryl nous quitte demain.

— Oh ! fit celle-ci, déjà conquise par le
charme de Jehan, je ne voudrais pas être
un obstacle à cette réunion.

— Eh bien ! madame, fit Jehan, avec sa
bonne humeur coutumière, je ne jouerai pas

avec vous au plus généreux, et puisque
vous m'en donnez la permission, j'accepte
votre sacrifice de renoncer, demain, à la
présence de mademoiselle votre sœur. Voi-
ci six jours que vous en jouissez et que nous
en sommes privés, ainsi, nous serons dé-
dommés.

Saluant le groupe des Delfeuil, Jehan fit
à Paule : « A demain » et s'en fut joyeux,
tandis que Léonie Barryl disait à sa mère :
— Il est délicieux !

Ce fut le cœur libre et heureux comme
elle ne l'avait jamais eu, que Paule arriva,
le lendemain, rue Notre-Dame.

Jehan, dès le vestibule, vint au-devant
d'elle.
— J'ai cru mourir de votre absence, lui
dit-il en riant.

Ce persiflage l'attrista. Ce n'était donc
pas encore sérieux ?

Néanmoins, pour lui complaire, elle répon-
dit sur le même ton :
— Et moi donc !
— Plutôt que de périr vous fussiez reve-
nue.

— Cela ne dépendait pas de moi.
— Alors, si vous étiez libre, vous seriez
revenue le lendemain ?

— Je ne serais pas partie, répondit-elle.
Il la regarda. Plaisantait-elle, comme lui ?
Il en eût été fâché. Il insista.

— Pour ne pas nous imposer cette sé-
paration ?

Elle dit simplement :

— Oui.
Mais il comprit bien qu'elle ne raillait
pas, et en fut heureux. Il l'introduisit au
salon.

— Maman, dit-il, je vous ramène notre
transfuge.

Elle protesta :

— Peut-on dire !
— Cinq jours de voyage et pas même
une carte postale !

— Oh ! dit-elle, vous n'eussiez pas vou-
lu.

— Non, dit-il, j'aurais voulu mieux.
Après le déjeuner, madame d'Alte ra-
conta à Paule qu'elle avait reçu une lettre

de son architecte, lui disant que les tra-
vaux de Blévières étaient terminés.

— Je vais aller en prendre livraison,
comme on dit, dit-elle, et, si Jehan y con-
sent, nous installer là-bas, car l'époque où
je m'y rendais d'ordinaire est bien dépas-
sée.

— Oui, répondit Paule, c'est le moment
des départs pour la campagne. Nous-mê-
mes nous irons bientôt en Normandie, chez
ma sœur Barryl. Mes parents attendaient
les vacances de son fils, qui est chez nous
pour s'accorder à leur tour les leurs.

Madame d'Alte regarda Jehan, étonnée
qu'il prit son parti d'une nouvelle et plus
longue séparation, alors qu'elle l'avait vu
si désespéré de celle-ci.

P. HUGON - La „Winterthur“
Martigny-Croix - Toutes assurances
416

Apéritif à base de vieux vin
de France. Seuls dépositaires
pour le Valais : **MÉTRAL FILS**
& Cie, MARTIGNY. Tél. 22

Raphaël Quinquina blanc
et rouge